



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Trier pour donner une deuxième vie à nos déchets

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Excellente année à tous !

Le dossier de ce premier Mag Agglo de 2023 est une nouvelle fois consacré à la lutte pour la diminution de nos ordures ménagères. Depuis des mois en effet, pour deux raisons concrètes, nous faisons tout notre possible afin d'inciter les habitants d'Ardenne Métropole à plus et mieux trier.

Première raison, nos déchets ménagers, ceux de nos poubelles de cuisine, finissent enfouis dans des décharges géantes dont nous laisserons fatalement la gestion aux générations futures.

Deuxième raison, ces mêmes déchets sont de plus en plus lourdement taxés par l'État. Donc si nous ne parvenons pas à diminuer substantiellement leur tonnage, nous n'aurons d'autre possibilité que de faire payer la facture supplémentaire aux usagers.

Heureusement, vos efforts commencent à porter leurs fruits. Même si les derniers chiffres de 2022 n'étaient pas encore connus au moment de rédiger ces lignes, selon toute probabilité, nous serons parvenus l'an dernier à réduire nos ordures ménagères de plus de 13 %. Pour rappel, l'objectif final est de parvenir à une baisse de 20 %, nécessaire pour éviter d'avoir à utiliser le levier fiscal.

Au-delà de ce dossier, aussi important soit-il, je constate que même en ces temps incertains, Ardenne Métropole parvient, en concentrant ses moyens, à obtenir des résultats qu'aucune de nos communes ne pourrait approcher. Les finances communautaires ont connu des jours meilleurs, je ne vous le cache pas, mais l'agglo conserve malgré tout une capacité d'investissement unique et susceptible de faire progresser visiblement notre territoire.

C'est donc avec confiance et foi dans l'avenir que je me permets de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2023.

Excellente année à tous !

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Trier, c'est donner une deuxième vie aux déchets

Verre, papier, plastique, tissu, déchets verts... Nous trions tous de plus en plus et de mieux en mieux. Mais que deviennent ces déchets une fois collectés ? Réponse ici.

Vacances de Noël obligent, ce premier Mag agglo de 2023 a été imprimé un peu trop tôt pour que puissent y figurer les résultats chiffrés du tri de fin d'année. Nous devons donc patienter encore un peu pour savoir si, en la matière, nous avons achevé 2022 en beauté... ou pas. Mais quels que soient ces résultats, une chose est certaine : même si tout n'est pas encore parfait, loin de là, à l'échelle d'Ardenne Métropole les gestes de tri n'ont jamais été autant respectés. Rappelons en effet que sur les 10 premiers mois de l'année 2022, nous étions déjà parvenus à baisser le tonnage de nos ordures ména-

gères de plus de 13 % par rapport à 2021, soit près de 4.600 tonnes ainsi économisées.

Ces déchets que vous êtes de plus en plus nombreux à trier avec minutie (les matières végétales dans un composteur, le verre dans les conteneurs prévus à cet effet, les emballages dans les sacs ou bacs jaunes...) connaissent tous une deuxième vie : leur réemploi permet donc d'éviter l'utilisation de matières premières. Autant d'économisé sur nos ressources naturelles, dont chacun a conscience aujourd'hui qu'elles ne sont pas inépuisables !

Le verre, recyclable à l'infini

Le verre constitue un matériau magique, puisque son cycle de réutilisation peut se prolonger à l'infini. Aujourd'hui, en moyenne, 50 % des contenants en verre que nous achetons dans le commerce (bouteilles, canettes, pots, bocaux...) ont été fabriqués à partir de verre recyclé. À l'échelle d'Ardenne Métropole, l'an dernier, ce sont plus de 4.000 tonnes de verre qui ont été collectées, soit près de 33 kg par habitant. Un chiffre en augmentation de 10 % par rapport au résultat de 2021. Ce résultat est encourageant... mais nous pouvons faire encore mieux : les derniers tests effectués sur nos poubelles ménagères montrent en effet que ces dernières contiennent encore beaucoup trop de verre, 10 kg par an et par habitant. Proposition de bonnes résolutions pour 2023, utiliser plus régulièrement l'un des **394 conteneurs à verre** répartis sur l'ensemble du territoire d'Ardenne Métropole.

Textile : ne perdez pas le fil !

Une règle de base : tous les textiles usagés sont recyclables, sans exception. Une règle qui vaut aussi pour les chaussures (sauf celles dites "techniques", comme des chaussures de ski ou des patins, qu'ils soient à glace ou à roulettes). Cela vaut donc pour les vêtements, les chiffons, les rideaux, le linge de maison..., et cela quel que soit leur état d'usure. Seule précaution à prendre avant de jeter vos textiles dans une benne prévue à cet effet, s'assurer que les tissus soient propres et secs. Mais pas besoin de les plier ou repasser ! Quant aux chaussures, liez-les entre elles, par paires, pour éviter qu'elles ne se séparent. Un chiffre pour vous motiver : **1 kg de textile collecté, c'est 25 kg de CO2 en moins**. En chiffres ronds, la moitié des vêtements, ceux encore en relatif bon état, seront revendus ou donnés dans des boutiques solidaires. La matière première des vêtements trop usés pour être portés en l'état sera soit réutilisée pour en créer de neufs, soit sera transformée en matière non tissée isolante, appréciée notamment par le secteur du bâtiment.

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

- Bouteilles et flacons → Recyclés en nouvelles bouteilles.
- Autres emballages en plastique → Recyclés en produits divers.
- Emballages en métal → Recyclés en produits divers.
- Briques alimentaires → Recyclées en produits divers.
- Papiers et emballages en carton → Recyclés en produits divers.
- Emballages en verre → Recyclés en nouvelles bouteilles.

Un doute, une question ? valodea.fr

© VALODEA 2022 - Crédits photos : VALODEA, stocklib et Citeo

Déchets verts, la bonne filière

Depuis 2015, Ardenne Métropole organise gratuitement une collecte des déchets verts auprès de tous les habitants de l'agglo âgés d'au moins 75 ans ou handicapés. Par ailleurs, la collectivité propose à tous ceux qui le souhaitent un composteur gratuit : près de 7.000 foyers ont déjà profité de cette aubaine. Le tout sans parler des composteurs partagés, disposés dans des secteurs où la plupart des habitants ne disposent pas d'un jardin. Autant dire que localement, la valorisation des déchets végétaux ne constitue pas vraiment une nouveauté... Cette valorisation ne présente que des avantages. Elle permet en effet de **diminuer de manière significative le tonnage de nos ordures ménagères** (sachant que les déchets verts représentent encore près d'un quart du poids de nos poubelles...), tout en fournissant à ses adeptes une matière idéale pour les travaux de jardinage : le **compost**. Les matières organiques placées dans un composteur (tonte de gazon, épluchures de légumes, marc de café, coquilles d'œuf...) se transforment en un produit semblable à du terreau, une matière riche qui fera merveille pour toutes vos plantations.

Le papier, un grand classique

Papiers, cartons, journaux, briques alimentaires : là encore, aucune hésitation, tout va au bac de tri. Broyée, brassée, débarassée de tous ses résidus plastique ou métallique, cette matière première est dans un second temps lavée pour en retirer l'encre. On obtient alors de la pâte qui, une fois sèche, sera conditionnée sous forme de rouleaux et réutilisée. Le papier redeviendra papier et le carton, carton. Quant aux briques alimentaires, elles connaîtront elles aussi une seconde vie sous la forme de papier toilette, de rouleaux de tapisserie, de papier cadeau ou d'enveloppes kraft. On s'en sert même pour produire des panneaux d'aggloméré utilisés pour faire des meubles.

Du plastique aux peluches

235 litres aux 100 ! Cette consommation effarante n'est pas celle d'un véhicule, il s'agit "simplement" du nombre de litres de pétrole nécessaire pour produire 100 kg de matière plastique. Dès lors, est-il encore utile de rappeler que toutes les bouteilles (eau, sodas, yaourts à boire, huile alimentaire, lessive...) et les flacons en plastique (gel douche, shampoing, sauce, liquide vaisselle...) forment des déchets recyclables à jeter dans le bac de tri ? Oui, puisque les études les plus récentes montrent qu'à l'échelle nationale, un tiers de nos emballages en plastique se retrouve encore en décharge... Convenablement triés, les deux autres tiers sont réutilisés. Soit pour fabriquer de **nouvelles bouteilles ou emballages divers**, soit pour produire des **fibres textiles** qui seront elles-mêmes utilisées lors de la production de vêtements en polaire ou même de peluches.

Adoptez 2 poules #4

Depuis 2020, Ardenne Métropole propose à des foyers du territoire d'adopter deux poules.

Cette opération permet de limiter le gaspillage alimentaire dans nos poubelles et de récolter des œufs frais. 160 familles ont déjà participé aux précédentes éditions et les 320 poules accueillies ont ainsi pu contribuer à **réduire les déchets alimentaires de ces foyers** (6,5 kg par mois en moyenne).

60 familles pourront participer à la prochaine session d'adoption qui se déroulera au printemps 2023.

Si vous habitez sur le territoire d'Ardenne Métropole et disposez d'un espace réservé aux poules d'une surface d'au moins 10 m² et équipé d'un poulailler, vous



vous pouvez adresser votre **candidature jusqu'au 10 mars 2023**.

Les dossiers seront étudiés fin mars et des réunions d'information seront programmées début avril. Les adoptants pourront ensuite récupérer les poules chez l'éleveur partenaire situé à Pours-Saint-Rémy.

Contact : prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

Dossier de candidature disponible sur notre site internet ou via l'appli "Mes déchets Ardenne Métropole" (voir ci-contre).

COLLECTES 2023

Retrouvez les jours de collectes sur l'application

"Mes déchets Ardenne Métropole" ou sur www.ardenne-metropole.fr

Les calendriers sont également disponibles à l'accueil des mairies du territoire.

JETONS MOINS et trions mieux

DÉCOUVREZ L'APPLI DÉCHETS "Mes déchets Ardenne Métropole"

Collecte des déchets

Collecte à domicile

Collecte des emballages ménagers individuels

Service prévention et collectes des déchets
 ☎ 0800 29 83 55 (non surtaxé) ✉ prevention-dechets@ardenne-metropole.fr 🌐 www.ardenne-metropole.fr 📱

Bonne et heureuse année, pleine de mobilité!

toic

SCBS SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL

ARDENNE METROPOLE

Y SCHOOLS

SCBS SOUTH CHAMPAGNE BUSINESS SCHOOL

PROPULSE-TOI DANS LE MONDE DU MANAGEMENT

JPO SAM. 4 FÉV. 9H-17H

Découvre le Global Bachelor in Management !
 1 formation, 3 ans, alternance et spécialisations

Découvre la formation

www.scbs-education.com

DRY JANUARY

Un défi simple pour commencer l'année : ne pas boire d'alcool à partir de l'heure de lever le 1^{er} janvier, jusqu'à la fin du mois... et c'est tout ! Avec le Dry January, chaque année, des millions de personnes dans plusieurs pays font une pause dans leur consommation d'alcool. Relevons le défi !

Plus d'infos : <https://dryjanuary.fr/>

MÉDIATHÈQUES

EXPOSITIONS

- ♦ Expo jeunesse Isabelle Simler
> 23 fév. - "Heure bleue" - PN*
> 25 fév. - "Doux rêveurs / La toile" - VOY*
> 25 fév. - "Vertige" - RC*
- ♦ 1^{er} > 25 fév. - Les 10 meilleures bandes-son de l'histoire du jeu vidéo - RC*

JEUX DE RÔLE VOY*

- ♦ Sam. 7 janv.
> 10 h > 12 h - dès 5 ans
Petits détectives de monstres
> 14 h > 18 h - dès 14 ans
Bumblegumshoes
- ♦ Sam. 4 fév.
> 10 h > 12 h - 7-12 ans
Les apprentis sorciers
> 14 h > 18 h - dès 12 ans
Gobelin qui s'en dédit ; Paranoïa

JEUX VIDÉO

- ♦ Sam. 7 janv. - dès 7 ans
> 14 h > 18 h *Smash Bros Ultimate* - VOY*
> 14 h > 17 h *Lego Marvel Super Heroes 2* - SEDAN*
- ♦ Sam. 14 janv.
> 14 h > 18 h - dès 12 ans
Worms Battleground - VOY*
> 14 h > 17 h - dès 7 ans
Lego Jurassic World - SEDAN*
- ♦ Tournoi Fifa 2023 - dès 3 ans
> Sam. 21 janv. 14 h > 18 h phase de poule - VOY / RC / SEDAN*
> Sam. 28 janv. 14 h > 18 h Finale - VOY*
- ♦ Sam. 4 fév. - 14 h > 18 h - *A Blind Legend* - dès 12 ans - VOY*

JEU / SCRABBLE

- ♦ Mar. 10 et 24 janv. - 14 h > 16 h - RC*

CONSERVATOIRE

Concerts à la quarte

Mer. 11, 18, 25 janv. et 1^{er}, 8 fév. - 18 h - CMz - Conservatoire*

Concert Écologie Musicale

Ven. 3 fév. - 18 h - piano et clarinette
CMz - Conservatoire*

Concert des professeurs

Dim. 5 fév. - 17 h - Sedan
amphithéâtre Pierre Mendès France



Conservatoire
à rayonnement départemental
Musique et Danse



Ressources locales :

- Oppelia CSAPA 08 - Charleville-Mézières - 22 avenue du Maréchal Leclerc - 03 24 35 15 39
- Association Addictions France, CSAPA - Sedan - 29 boulevard Chanzy - 03 24 40 24 09
grandest08@addictions-france.org
- Hôpital de jour et Centre Médico Psychologique d'Addictologie Marcel Méhaut - Charleville-Mézières
44 place de la gare - 03 24 52 44 60

SPECTACLE

- ♦ Sam. 21 janv. - 15 h 30 - Le Vilain Petit Canard - C^{ie} On regardera par la fenêtre - dès 2 ans - VOY*

RENCONTRE

- ♦ Mer. 8 fév. - 10 h 30 - Les RDV des parents - VOY*

FENÊTRES SUR CONTES

- Lectures - dès 3 ans
- ♦ Mer. 11 janv. - 11 h - PN*
 - ♦ Sam. 21 janv. - 10 h 30 - VOY*
 - ♦ Mer. 25 janv. - 15 h - RC*
 - ♦ Mer. 8 fév. - 11 h - PN*

CONFÉRENCES

- ♦ Mer. 11 janv. - 20 h - Les Causeries du Mercredi - Xavier Chevallier "les unités blindées allemandes dans les Ardennes, 1918" - VOY*
- ♦ Sam. 4 fév. - 10 h - Game Designer : un métier - VOY / RC / SEDAN*

ATELIERS

- ♦ Mer. 4, 11, 18 et 25 janv. VOY / RC / SEDAN* - 10 h > 12 h - prendre en main son ordinateur - tout public
- ♦ Ven. 6, 13, 20 et 27 janv. VOY / RC* 14 h > 16 h - je crée ma 1^{ère} page Web dès 12 ans
- ♦ Sam. 7 janv. VOY* - 14 h > 18 h - Hacklab Ilard - Inkscape partie 1 - tout public
- ♦ Sam. 14 janv. VOY / RC / SEDAN* 10 h > 12 h - découverte de l'univers du jeu vidéo - adultes

*VOY - Médiathèque Voyelles - CMz

*RC - Médiathèque Ronde Couture - CMz

*PN - Médiathèque Porte Neuve - CMz

*SEDAN - Médiathèque Georges Delaw

mediatheques.ardenne-metropole.fr

Auditions

- ♦ Mer. 1^{er} fév. - 18 h - accordéon et clavier arrangeur - Sécheval - salle des fêtes
- ♦ Jeu. 2 fév. - 18 h - hautbois et basson
CMz - Centre A. Dhôtel
- ♦ Sam. 4 fév. - 10 h - trompette - CMz Conservatoire*
- ♦ Jeu. 9 fév. - 19 h 30 - violoncelle et contrebasse - CMz - Conservatoire*
- ♦ Ven. 10 fév. - 18 h 30 - clavecin et piano - CMz - Conservatoire*

* auditorium



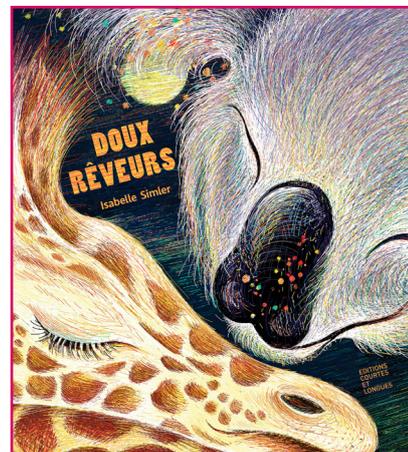
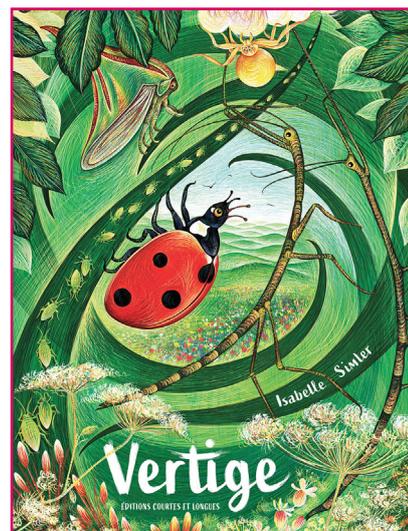
#LeDéfiDeJanvier

ET SI VOUS REPRENIEZ
LE CONTRÔLE SUR
VOTRE CONSOMMATION
D'ALCOOL ?



TÉLÉCHARGEZ L'APP TRY DRY

DRY.JANUARY.FR



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Centre aquatique
Bernard Albin

Charleville-Mézières

- ♦ Ven. 27 janvier : soirée sport bien-être - 18 h > 22 h

Retrouvez toute l'actualité
des équipements sur :

www.ardenne-metropole.fr
<https://centresaquatiques.ardenne-metropole.fr>

